

des Lords en 1867. Aussi étrange que cela puisse paraître aujourd'hui, c'est l'Acte de Québec de 1774, qui accordait la liberté religieuse et qui préservait les droits garantis en 1760, qui a été la principale cause de la révolte des 13 colonies en 1776; elles s'opposaient vigoureusement à ce qu'on avait accordé au Canada.

Voilà des choses qu'on n'oublie pas. Elles restent gravées dans la mémoire, ce sont les fils d'or dans la tapisserie de notre régime parlementaire. Je prends la parole pour dire combien nous apprécions ce que le Parlement britannique a fait pour notre pays en préservant les libertés qui nous sont si chères: liberté de religion, liberté de parole et le gouvernement responsable. Nous sommes redevables au Parlement de Westminster de toutes ces choses. Tant qu'il survivra, la liberté existera.

J'ai donc l'honneur de me joindre au premier ministre pour appuyer une résolution de remerciement au sujet d'un message qui nous touche profondément.

**M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam):** Mes collègues et moi-même souscrivons d'emblée à la motion présentée par le premier ministre et appuyée par le chef de l'opposition. Nous sommes profondément sensibles aux félicitations et aux bons vœux reçus du parlement de Westminster.

Comme on l'a signalé, le Parlement britannique a donné naissance à la Confédération. Même si nous songeons avec fierté, ce qui est tout à fait normal, aux Pères de la Confédération, il est vrai que le travail qu'ils ont accompli n'aurait pu porter fruit sans la collaboration des hommes d'État de la Grande-Bretagne et sans l'aide extraordinaire des chefs britanniques prévoyants comme lord Durham. Nous avons donc une énorme dette de reconnaissance envers le Parlement britannique, envers ceux qui y ont siégé au cours des années, pour nous avoir aidés à établir l'assise du Canada.

• (5.50 p.m.)

Avec le temps, nous sommes devenus de plus en plus indépendants et nous avons insisté toujours davantage, de génération en génération, pour être maîtres chez nous. Ce désir d'indépendance n'a pas le moindre démenti au Parlement britannique ni au peuple britannique. De fait, lorsqu'ils ont laissé le Canada voler de ses propres ailes, il entraînait dans leurs espoirs et leurs aspirations que le Canada deviendrait un jour une grande puissance souveraine et un partenaire à part entière avec la Grande-Bretagne. Ils doivent être heureux de voir maintenant le Canada, nation indépendante et souveraine, conjuguer ses efforts avec ceux de la Grande-Bretagne

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

dans le Commonwealth des nations, aux Nations Unies et dans les affaires du monde.

Monsieur l'Orateur, la Chambre et le pays ont une profonde affection pour la Grande-Bretagne. Cela est dû, en partie, aux liens du sang qui nous y rattachent, mais je suppose que les deux tiers des Canadiens n'ont pas de relations, du point de vue ethnique, avec la Grande-Bretagne. Mais nous sommes effectivement liés par un sentiment commun de la valeur du régime parlementaire, du régime judiciaire britannique, et des notions de liberté que la Grande-Bretagne a données au monde, que nous avons acceptées à notre tour et que nous cherchons à perpétuer.

William Pitt a dit dans un de ses fameux discours, alors que les guerres napoléoniennes en étaient à leur point culminant, que la Grande-Bretagne avait assuré son salut par ses efforts et celui de l'Europe par son exemple. Je crois qu'il est également juste de dire aujourd'hui que la Grande-Bretagne, en dépit de difficultés innombrables, assure son propre salut par ses efforts et celui du monde par son exemple. J'ose croire que le Canada, à l'aube du deuxième siècle de son histoire, continuera de marcher de pair avec la Grande-Bretagne et qu'avec la Grande-Bretagne et les autres membres du Commonwealth, nous pourrons jouer un rôle important en favorisant la paix, la stabilité et la prospérité de par le monde.

[Français]

**M. C.-A. Gauthier (Roberval):** Monsieur l'Orateur, le Ralliement créditiste, dont je suis le porte-parole en cette circonstance, désire s'unir au très honorable premier ministre (M. Pearson) pour remercier la Chambre des communes de Grande-Bretagne pour la résolution qu'elle a bien voulu adresser à notre gouvernement à l'occasion de notre centenaire. On apprécie toutes les bonnes paroles et les bons vœux que contient le message du gouvernement de Londres. Cette année, le Canada recevra certainement d'autres félicitations de la part de plusieurs pays. Il ne faut pas oublier, tout de même, en recevant ces félicitations—on nous inonde de félicitations—qu'il faut vivre demain, et qu'il ne faut pas accepter toutes ces expressions chaleureuses comme étant la vérité.

Nous remercions sincèrement le gouvernement de Londres pour ses bons souhaits au moment où nous fêtons le centenaire de la Confédération. Au fait, c'est un événement pour le Canada que d'avoir survécu durant cent ans après l'entente qui avait été conclue en 1867, si nous considérons le gouvernement de l'époque et surtout les deux grands hommes qui ont posé les fondements, en 1867, sur lesquels le Canada a pu se développer et grandir.